ASSOCIATION SAVOIE ARGENTINE
Trésorerie :
Jacques PIGNIER
74360 ABONDANCE

Pierre

M. et Mme DUCRET MARCEAU

La Détanche
avenue des Mémises
74500 EVIAN LES BAINS

le 5 juin 1989

M. et Mme DUCRET MARCEAU,

Lors de la création de notre Association, en date du 30 avril 1989, nous avions décidé de verser une somme de F. 200,-- destinée à être envoyée en ARGENTINE pour permettre à nos "Cousins d'Amérique" de créer un cours de français.

Depuis, de nombreux versements me sont parvenus.

A la fin juin, le neveu de M. CARRON (auteur du livre "Nos Cousins d'Amérique") doit se rendre en ARGENTINE. Le Comité a pensé que la somme ainsi collectée pouvait lui être confiée pour être remise aux responsables de l'Association à VILLA ELISA.

Je vous saurais gré de bien vouloir m'envoyer, si ce n'est déjà fait, votre participation et vous en remercie à l'avance. Votre chèque devra être établi à l'orde de l'Association SAVOIE ARGENTINE.

En vous renouvelant tous mes remerciements, je vous prie d'agréer, M. et Mme DUCRET MARCEAU, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le Trésorier,

Jacques PIGNIER

LE MOT DU TRESORIER

Mademoiselle, Madame, Monsieur,
Cher(e) Ami(e),

BRAVO, la collecte des adhésions a permis de réunir la coquette somme de 27 300 F. destinée à faciliter la création d'un cours de français à VILLA ELISA et à SAN JOSE. 21000 F. ont déjà été transmis en Argentine par l'intermédiaire de M. Christophe CARRON. Le solde, moins une provision pour les nombreux frais d'envois notamment, sera remis à Sandra GAILLARD le 30 septembre.

Grâce à cette aide, les cours ont pu démarrer et sont suivis par une foule d'élèves assidus.

Si vous n'avez pas encore versé votre adhésion, il est encore temps de le faire!!!!!!!!!

Pour votre compte, j'ai enregistré un versement global de 10600 F. à la date du 31 août 1989.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir vérifier et de m'alerter en cas de désaccord pour me permettre d'effectuer les recherches.

A titre d'information, j'ai pris une nouvelle orientation professionnelle qui va me contraindre à m'éloigner, quelque peu, d'ABONDANCE.

A compter du 4 septembre, j'occuperai le poste de Directeur de la Station de THOLLON LES MEMISES (non loin d'EVIAN). Mes coordonnées seront les suivantes :

Jacques PIGNIER
Directeur de la Station
74500 THOLLON LES MEMISES
Tél : 50.70.92.87 ou 50.70.90.01
Tél privé : 50.73.00.95 qui renverra automatiquement sur le nouveau numéro.

Je continue toutefois à m'occuper de ce fabuleux projet qui me tient tant à coeur.

Avec l'expression de mes meilleurs sentiments.

Jacques PIGNIER

ASSOCIATION SAVOIE-ARGENTINE

Trésorerie :
Jacques PIGNIER

74500 THOLLON les MEMISES

Le 6 novembre 1989

Mademoiselle,
Madame,
Monsieur,

Lors de notre réunion du 30 septembre, nous avions convenu de vous faire parvenir, dans les 15 jours, un questionnaire en vue de votre inscription définitive au voyage en ARGENTINE.

Mr MAILLET, Directeur de l'Agence de Voyages DANZAS, s'est absenté momentanément et nous n'avons donc pas pu tenir le délai.

Vous le trouverez donc ci-joint et vous voudrez bien le retourner, après l'avoir complètement rempli à l'adresse du trésorier ci dessus mentionnée.

Si vous avez cotisé, veillez bien à ce que le montant de votre cotisation représente bien 25 % du coût global de l'option que vous choisirez. Dans le cas contraire, veuillez joindre un chèque pour la différence.

Si vous n'avez pas cotisé, veuillez joindre un chèque égal à 25 % de l'option totale choisie.

Si vous n'avez pas versé votre adhésion de 200 FFR, il est encore temps de le faire : tous les participants au voyage devront s'être acquittés de cette adhésion (faire un chèque bien distinct mais toujours établi à l'ordre de l'Association SAVOIE-ARGENTINE).

Attention : Vous avez jusqu'au 20 novembre pour confirmer votre participation. Passé cette date, votre inscription sera en demande auprès de la Compagnie Aérienne et des prestataires de service.

Nous sommes persuadés que vous nous retournerez très vite le questionnaire et vous en remercions à l'avance.

Veuillez agréer, Mademoiselle, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Jacques PIGNIER



ASSOCIATION SAVOIE ARGENTINE
Trésorerie :
Jacques PIGNIER
74500 THOLLON LES MEMISES

le 22 mars 1990

Mademoiselle, Madame, Monsieur,

Au moment où vous lirez ces lignes, vous aurez très vraissemblablement reçu de Monsieur MAILLET, Agence DANZAS, la confirmation de votre inscription avec l'option choisie.

Nous sommes restés silencieux pendant une longue période mais, malgré nos contraintes professionnelles, nous avons tout de même pu avancer dans ce fabuleux projet.

Notre emploi du temps durant notre semaine à VILLA ELISA est maintenant bouclé. En effet, nous avons pu faire un voyage éclair pour mettre tout sur pied.

Tout le détail vous sera commenté lors de notre Assemblée Générale qui se tiendra le :

SAMEDI 26 MAI 1990 à 16 Heures à THOLLON LES MEMISES
dans la salle du Cinéma "Le Roc"
Un buffet suivra et sera servi dans la salle des fêtes

Nous espérons que vous serez nombreux à cette réunion, l'avant dernière avant notre Voyage.

Côté financier, nous avons enregistré pour vous un versement total de 14 900 F. à la date du 22 mars 1990. En cas de désaccord de votre part, nous vous remercions de nous alerter le plus rapidement possible.

L'Agence de Voyages demande maintenant un complément de versement portant notre participation à 50% du montant de l'option choisie. Nous vous laissons le soin de faire le calcul : si vos versements successifs atteignent 50% de l'option que vous avez choisie, vous n'avez rien à nous faire parvenir pour l'instant.

Par contre, si vos versements n'atteignent pas cette somme, nous vous remercions de bien vouloir envoyer un chèque toujours établi

à l'ordre de l'Association SAVOIE ARGENTINE à l'adresse ci-dessus.

Lors d'une récente réunion, le Comité de l'Association a décidé de renouveler le principe de la cotisation annuelle destinée à aider au financement des cours de français. Les Besoins sont toujours importants car l'économie de l'Argentine est toujours très faible. La nécessité de créer un centre, comme l'ont fait nos amis suisses, s'est fait sentir et le Comité a été très sensible à cette demande et a décidé de "faire le pas".

Pour cela, la cotisation annuelle est légèment modifiée :

- Une personne seule au voyage devra payer la somme de 200 f. tandis qu'un couple paiera la somme de 300 F.

Le Comité a également pensé que ceci permettrait à notre Association de vivre même après notre fabuleux voyage.

Votre chèque, bien distinct de celui de vos versements habituels, sera établi au nom de l'Association SAVOIE ARGENTINE et portera la mention au dos "Cotisation annuelle".

Nous pensons que vous percevrez cette nouvelle avec satisfaction.

En vous remerciant de bien vouloir faire parvenir vos règlements dans les meilleurs délais, nous vous prions d'agréer, Mademoiselle, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Le Trésorier,

Jacques PIGNIER

P.S. Si vous souhaitez un hébergement pour vous permettre l'assister à notre Assemblée Générale n'hésitez pas à me contacter. Je vous ferai parvenir la liste des hôtels.

ASSOCIATION SAVOIE ARGENTINE
Trésorerie :
Jacques PIGNIER
74500 THOLLON LES MEMISES

le 22 mars 1990

Mademoiselle, Madame, Monsieur,

Vous aviez accepté le principe de verser régulièrement sur le Compte de l'Association des sommes en vue de notre voyage en Novembre;

Ces sommes ont été placées et ont produit, à la date du 28 févier 1990, un gain de 34 569.08 F.

J'ai fait un calcul qui tient compte des paramètres suivants

- montant des sommes versées
- durée

et j'ai fait une répartition de ce gain par cotisant.

Le résultat obtenu fait apparaître qu'il vous revient une somme de F. 1096,92.

Aucune opération ne sera faite à ce jour. Nous attendrons, bien entendu, que les comptes soient clos. Cette somme ne peut donc que grandir!!!

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Amicalement,

ASSOCIATION SAVOIE ARGENTINE
Secrétariat :
Jean Paul BESSON
Le Mont
74360 ABONDANCE

le 13 avril 1990

Mademoiselle, Madame, Monsieur,

Lors de son récent appel de fonds, Jacques PIGNIER, Trérorier de l'Association, vous a annoncé que notre Assemblée Générale aurait lieu à THOLLON LES MEMISES le 26 mai 1990 à 16 heures.

Les Responsables du Cinéma (dans lequel se déroulera notre Assemblée) nous ont fait part d'un empêchement indépendant de leur volonté.

Nous nous voyons donc contraints de repousser notre Réunion d'une semaine. Elle est ainsi fixée au

SAMEDI 2 JUIN 1990 à 16 heures
Salle du Cinéma "Le Roc" à THOLLON LES MEMISES

Ceux qui souhaiteraient un hébergement sont priés de se mettre en relation avec Jacques PIGNIER 74500 THOLLON LES MEMISES Tél. professionnel 50.70.92.87 ou Tél. privé 50.70.90.97.

L'ordre du jour de notre Assemblée Générale sera très chargé d'où la nécessité de commencer à l'heure :

- Mot de Bienvenue de M. le Maire de THOLLON LES MEMISES
- Rapport Moral du Président Georges BAUD
- Rapport du Secrétaire Jean Paul BESSON
- Rapport financier du Trésorier Jacques PIGNIER
- Intervention de M. MAILLET de DANZAS VOYAGES
- Intervention de M. DETHARE de AEROLINEAS ARGENTINAS
- Questions diverses
- Buffet de clôture servi à la Salle des Fêtes (près Cinéma)

Pour cette réunion, il convient que vous apportiez votre passeport (en cours de validité). Les formalités de Visa pour le BRESIL seront faites par M. MAILLET.

Nos "Cousins d'Amérique" qui se font une joie de nous héberger souhaiteraient que nous leur communiquions la profession (très précise) de chacun des participants.

Nous vous remercions de nous confirmer votre participation à l'Assemblée Générale ainsi que votre profession (par retour du courrier si possible).

Le Père ROUGIER, Curé de VILLA ELISA, souhaite que chacun des Participants à notre Voyage puisse apporter un objet ancien qui serait exposé au Musée nouvellement créer à VILLA ELISA. Nous n'aurons pas de problème de transport car nous aurons les soutes de l'avion pour nous.

A bientôt,
Amicalement,